

PROGRAMME

Mardi 22 mai 2018

# Les cimetières d'aujourd'hui et de demain, quelles évolutions possibles ?

Journée animée par **Johann Koullepis**  
& organisée par les CAUE du Calvados et de la Manche

## Le matin 9h00 / 12h45

Accueil : salle des Trois Ormes,  
rue Pierre de Coubertin, 14790 Verson

9h00/9h15

### Café d'accueil

9h15-9h30

### Discours d'accueil

10h00-11h00

### Visite du cimetière Parc de Caen



11h15-11h45

### Visite du cimetière dormant de Caen

12h00-12h45

### Visite des cimetières de Verson

13h00 / 14h30

### Déjeuner et échanges

Visites commentées  
(boucle en bus au départ de Verson)

## Présentation de l'organisation et des objectifs de la journée :

**Fabien Tessier**, *Directeur CAUE 14*

**Emmanuel Fauchet**, *Directeur CAUE 50*

Le cimetière comme espace public : lieu patrimonial portant  
des enjeux de cadre de vie et de société.

### + Présentation des visites par :

**Agathe Petrignani Gresset**, *Responsable du pôle paysage  
au CAUE 14*

**Elsa Quintavalle**, *Paysagiste conseil au CAUE 14*

- Conception paysagère
- Ambiances végétales
- Gestion des espaces
- Évolution des pratiques funéraires

Accueil par **Michel Le Lan**, *Maire-adjoint Finances,  
affaires générales et marchés publics à la ville de Caen*

Intervenants :

**Christophe Queron**, *Conservateur du cimetière Parc*

**Lydie Bizouarne**, *Directrice Vie civile et citoyenne à la ville de Caen*

**François Chanteloup**, *Directeur Espaces verts, paysages  
et biodiversité de Caen la Mer*

- Patrimoine remarquable et historique
- Concessions perpétuelles
- Sépultures de personnalités
- Lieu de promenade et de nature en centre-ville

Intervenant :

**Pierre Ageron**, *Guide-conférencier de l'Office du tourisme  
et des Congrès de Caen la mer*

- Cimetière historique : patrimoine funéraire  
et ambiance bucolique
- Nouveau cimetière : accessibilité et entretien paysager

Intervenant :

**Anne Collin**, *Maire-adjointe à la ville de Verson*

14h30 / 14h50

## Synthèse des visites

14h50 / 17h00

## Tables rondes

### Invitée témoin :

- > **Cathy Biass Morin**, Directrice,  
Direction des services espaces verts de  
Versailles (78)

### Invités :

- > **Régine Besuelle**, Maire-adjointe en  
charge des espaces verts, embellissement  
et ruralité à la ville de Cherbourg-en-  
Cotentin (50)
- > **Anne Collin**, Maire-adjointe  
à la ville de Verson (14)
- > **Denis Comont**,  
Paysagiste concepteur  
(Agence Arc-En-Terre 76)
- > **Romain Debray**,  
Chargé de mission ARE Normandie
- > **Jean-Charles de Sèze**,  
Architecte du Patrimoine (14)
- > **Jean-Jacques Ernault**,  
Architecte conseiller (CAUE 50)
- > **Nicolas Joyau**, Maire-adjoint  
Développement durable, énergie,  
habitat et renouvellement urbain  
à la ville de Caen (14)
- > **Laurence Morin**,  
Chef de pôle ZNA/JEVI, FREDON Basse-  
Normandie
- > **Dominique Poirier**,  
Directeur, Direction nature, paysage  
et propreté à la ville de Cherbourg-en-  
Cotentin (50)

Conclusion de la journée  
Cathy Biass Morin

Retour sur les visites et les échanges du matin  
avec les CAUE 14 et 50 et présentation  
de **Cathy Biass Morin**, invitée témoin.

### TABLE RONDE 1

#### Le cimetière, un espace public à part entière :

- + représentatif de l'histoire d'un lieu et de ses habitants,  
des évolutions de la société et des différences culturelles
- + identitaire et riche d'éléments de patrimoine architectural,  
végétal et funéraire
- + lié aux projets de cadre de vie portés par les collectivités

Intervenants : **Jean-Charles de Sèze**, **Cathy Biass Morin**,  
**Jean-Jacques Ernault**

### TABLE RONDE 2

#### Le cimetière d'aujourd'hui et la démarche de projet pour :

- + créer ou requalifier un cimetière de manière qualitative  
et anticiper sa gestion
- + porter un regard global avec l'ensemble des acteurs  
concernés
- + donner du sens aux questionnements des collectivités  
et faire du lien avec les usagers

Intervenants : **Denis Comont**, **Anne Collin**, **Régine Besuelle**

>> Conclusion par **Cathy Biass Morin**

### TABLE RONDE 3

#### Observer le passé et prendre soin de l'avenir :

- + questionner la place du végétal  
et de l'enherbement dans le cimetière
- + expérimenter, partager des regards, accepter  
les changements des pratiques et des paysages
- + imaginer des aménagements techniques et réglementaires  
qui prennent soin des lieux et de leurs identités

Intervenants : **Romain Debray**, **Laurence Morin**,  
**Dominique Poirier**, **Nicolas Joyau**

>> Conclusion par **Cathy Biass Morin**

INVITATION

Mardi 22 mai 2018

# Les cimetières d'aujourd'hui et de demain, quelles évolutions possibles ?

## Journée de visites et d'échanges

AU PROGRAMME :

Visites de cimetières  
de l'agglomération de Caen le matin  
Tables rondes et débats l'après-midi

Le lieu de rendez-vous est prévu à 9h00  
à la salle des Trois Ormes à Verson  
Rue Pierre de Coubertin, 14790 Verson

Possibilité de stationnement sur place

Les places étant limitées,  
vous pouvez d'ores et déjà  
vous inscrire au 02 33 77 20 77

Lieu parfois déserté par les usagers, le cimetière reste néanmoins au centre des préoccupations des collectivités (obligations légales, rénovation/préservation du patrimoine, intégration de nouvelles réglementations et pratiques funéraires). Il parle de l'histoire d'un lieu et de ses habitants, et plus largement des évolutions de la société. Il participe au cadre de vie d'un bourg, d'un quartier, d'une ville.

Comment une collectivité s'empare-t-elle de la question des cimetières ? Comment s'adapte-t-elle à de nouveaux usages, de nouvelles pratiques ? Comment le projet de paysage peut-il permettre de partager un nouveau regard et de faire du lien entre toutes les problématiques que portent les cimetières ?

Élus, techniciens de collectivité, partenaires et concepteurs,  
tous à vos agendas !

## Coupon-réponse

à retourner avant le 9 mai 2018 au CAUE de la Manche  
2 place Général de Gaulle, 50000 Saint-Lô

collectivité/organisme/entreprise .....

1 nom ..... prénom .....

qualité/fonction .....

téléphone ..... mail .....

2 nom ..... prénom .....

qualité/fonction .....

téléphone ..... mail .....

Participation forfaitaire aux frais de repas 15€ personne.

Règlement par chèque à l'ordre du CAUE 50 à joindre au coupon-réponse.

La réservation ne sera validée qu'à réception du chèque et vous sera confirmée par retour de mail.